

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 13/01/2026 PV N°15

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- *Messieurs , MAITRE KAOUA DJAMELprésident*
- *BAHLOUL OMARSecrétaire*
- *ZARZI Abdelaziz..... Membre*

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Traitemet du courrier.*
- 2- *Affaires disciplinaire*
- 3- *Divers*

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 403 : RENC RBC/MBC (S) DU 10/01/2026

- FENDI Oualid Louaieddine lic N°1228 (RBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- LEHATEM Messaoud lic N° 0960 (RBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- MEGHLAOUI Nadji lic N° 0687 (RBC) 1 M/F pour cumul de cartons exclu plus contestation de décision amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUTAMINA A/RAZEK LIC n) 1155 (RBC) Avertissement pour anti-jeu.
- DIABI Adel lic N° 1154 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 404 : RENC CAK/ESB (S) DU 10/01/2026

- SAIEB Oussama lic N° 1767 (CAK) Avertissement pour contestation de décision amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- REDJAI Mohcen lic N° 1274 (CAK) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUBIDI Adem lic N° 2167 (CAK) Avertissement pour contestation de décision amende de 5000.00 DA est infligée au club.

- BENLEGHIB Abdessalem lic N° 1804 (ESB) Avertissement pour contestation de décision amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 405 : RENC SPAM/USK (S) DU 09/01/2026

- BECHLEM Mourad lic N° 1515 (SPAM) Avertissement pour anti-jeu.
- SELLAMI Moussa lic N° 0434 (SPAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TEMSI Fares lic N° 0777 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

AFF N° 406 : RENC ATSC/CSBEK (S) DU 09/01/2026

- LATRECHE Achraf S/El islam lic N° 1142 (ATSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUGHACHICHE Zakaria lic N° 1150 (ATSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHENTOUF H.Eddine lic N° 1010 (CSBEK) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 407 : RENC TRHB/EMC(S) DU 09/01/2026

- BOUHOULI Raamy lic N° 0044 (TRHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- NEGHICHE Hicham lic N° 0028 (TRHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAOUR Wadji Obeidallah lic N° 0035 (TRHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOLFERMAS Mouad lic N° 1082 (EMC) Avertissement pour jeu dangereux.
- TIAB Adem lic N° 1077 (EMC) Avertissement pour jeu dangereux.
- Bousmaat Abdernour lic N° 1128 (EMC) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHARIDI Med Anis lic N° 1544 (EMC) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 408 : RENC CSBOUN/CESC (S) DU 09/01/2026

- LOUCIF S/eddine lic N° 0715(CSboun)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BENEUMISSI M/Salah eddine lic N° 0776
(CSBOUN) Avertissement pour jeu dangereux
- CHERCHARI A/Rahmane lic N° 0628 (CESC)
Avertissement pour anti-jeu.
- IDIOU Raid Hocine lic N°0631 (CESC)
Avertissement pour anti-jeu.
- DIFALLAH Siradjieddine lic N° 0626 (CESC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

REPRISE DE L'AFFAIRE N° 362**RENCONTRE CMB/IRBAS (J) DU 26/12/2026**

- A Signaler l'absence de l'entraîneur CMB sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club IRBAS pour jets de projectiles 1^{er} Avertissement .

LE PRESIDENT DE LA CD

MAITRE KAOUA DJAMEL EDDINE